

Conditions d'utilisation

1- Fonctionnement du site Cadres et Plus

Le site Cadres et Plus reçoit l'inscription en ligne de cadres en recherche d'emploi active ou en veille. Cette inscription se concrétise par l'affichage d'une fiche profil et la publication d'une page personnelle.

Le site reçoit également les offres d'emploi publiées par les recruteurs.

Publication de pages personnelles

Le site Cadres et Plus permet aux cadres de **publier une page personnelle** contenant des éléments susceptibles d'intéresser des recruteurs.

Une page personnelle peut contenir **un ou plusieurs articles**.

Les articles peuvent contenir du **texte**, des **images** ainsi que des **liens** vers d'autres pages ou des documents personnels (un CV par ex).

Les publications des utilisateurs sont **valorisées** auprès de recruteurs qui reçoivent périodiquement **une lettre d'information** contenant des liens vers les publications des utilisateurs.

Seuls les cadres ayant publié une page personnelle sont valorisés via ce Push.

Les publications des utilisateurs ainsi que leur valorisation auprès des prospects sont **gratuites**.

Publication d'un profil

Le site Cadres et Plus propose également des fonctionnalités "communautaires" permettant aux cadres enregistrés de communiquer avec d'autres cadres et d'être, le cas échéant, contactés par des recruteurs.

Les informations recueillies lors de l'inscription (à l'exception d'informations de coordonnées personnelles) sont affichées dans une fiche "profil". Toutes les fiches sont individuelles et uniquement modifiables par leurs auteurs.

Les pages personnelles des candidat(e)s (comportant éventuellement leur CV) ainsi que les fiches profils sont **consultables en mode public**. Il est donc vivement recommandé aux candidat(e)s **d'être vigilant(e) dans la communication d'informations d'ordre privé**.

D'autre part, à chaque nouvel enregistrement d'un(e) candidat(e) et **à condition que ce candidat ait publié une page personnelle**, son profil est affiché en page d'accueil du site dans une galerie défilante : *les dernières compétence en ligne*.

Le site Cadres et Plus est administré par des **bénévoles de l'association** Cadres et plus.

Ceux-ci font leur possible pour maintenir le site et effectuer les opérations annexes à la création des comptes utilisateurs ainsi qu'à la valorisation des publications. Toutefois, aucun délai, ni résultat dans l'accomplissement de ces opérations ne peuvent être garantis.

2 - Engagements des utilisateurs

Dans le cadre de leurs publications, les utilisateurs s'engagent à **ne pas porter préjudice à l'image du site**, à **l'image et à la réputation des membres cadres et plus** ainsi qu'aux **autres utilisateurs** du site.

Les utilisateurs s'engagent également à ne publier sur ce site que **des éléments ayant un rapport avec leur recherche d'emploi** et d'une manière générale, **les problématiques à caractère professionnel**.

Les publications des utilisateurs sont **auto-publiées** : elles sont en ligne dès leur enregistrement par l'utilisateur. Toutefois, l'administrateur supprimera à tout moment des publications qui contreviennent aux règles précitées ainsi qu'à **la législation en vigueur concernant le droit d'expression et de publication**, en particulier, en matière d'injure et de diffamation.

En dehors de ces exceptions, les utilisateurs **sont libres de leurs publications et responsables de leurs contenus**, en particulier sur la véracité des informations qu'ils communiquent à l'attention des recruteurs.

3 - Recommandation en terme de contenu des pages personnelles

Le site cadres et plus se distingue par le fait que les utilisateurs bénéficient d'un outil d'édition leur permettant d'être créatif dans leur présentation.

Il est vivement recommandé aux utilisateurs de ne pas se contenter de la simple publication d'un CV mais au contraire de **se démarquer par une présentation originale**.

Types d'articles conseillés :

- une présentation de son **projet personnel**
- une présentation de son parcours, de ses **compétences**
- une présentation développée de **son ou ses secteurs d'activités**. Par exemple, une vision personnelle concernant les évolutions d'une branche ou technique professionnelle.
- Etc...

Les CV peuvent être insérés en pièces jointes à l'intérieur de ces articles.

Sont valorisées en priorité (via la lettre d'information adressée aux prospects), les pages personnelles présentant une certaine richesse en terme de contenu.

4 - Recommandations en terme d'intégration

L'intégration des articles (leur publication) ne pose pas de difficultés particulières. Toutefois, certaines manipulations comme les images, les liens, l'édition des tableaux, recèlent quelques subtilités pour des utilisateurs peu initiés.

Un **guide d'édition** ainsi qu'une **FAQ** sont disponibles via un menu dédié.

Il est d'autre part **vivement déconseillé de faire du copié/collé depuis un éditeur Word**, en particulier si le texte d'origine contient des éléments de mise en forme complexes comme des tableaux. L'éditeur de publication en ligne permet de mettre en forme le texte saisi (y compris de composer des tableaux), sans risques de bugs à l'affichage.